ACTANCE ET PERSONNE EN TCHOUKTCHE¹

Le privilège de la première personne

François JACQUESSON Associé au LACITO-CNRS

Le tchouktche est la langue parlée sur la côte asiatique du détroit de Behring par une population de chasseurs et pêcheurs, et par leur parents éleveurs de rennes de l'intérieur des terres. Il existe environ 15.000 Tchouktches, dont 80% donnent le tchouktche comme leur langue maternelle, et dont 60% parlent le russe à des degrés divers. Les Tchouktches ne forment plus aujourd'hui que 10% de la population de la province de Tchoukotka.

La langue tchouktche est assez bien connue depuis environ un siècle (BOGORAZ), et a été décrite soigneusement à une date plus récente (SKORIK). Elle est proche parente d'un groupe de dialectes parlés plus au sud jusque vers le Kamtchatka, et connus sous le nom de koriak. Les relations de ces parlers avec les langues anciennes, et maintenant presque totalement disparues, de la péninsule du Kamtchatka sont certaines, mais difficiles à établir dans les détails. Cet ensemble (tchouktche, koriak, kamtchadal) forme le seul groupe linguistiquement cohérent de cet agrégat purement géographique qu'on nomme les langues paléo-sibériennes.

1. Phonologie

1.1. Consonnes

Ce tableau est celui de SKORIK (1961 ou 1968), augmenté de la différence entre /w/bilabiale et /v/ labio-dentale. Les réalisations de /t ʃ/ et / ʎ/ sont particulièrement variables.

1.2. Voyelles

On peut distinguer 7 ou 8 voyelles phonologiques, divisées par une harmonie vocalique de type récessif/dominant:

Un mot, fût-il composé de nombreux éléments, ne peut contenir de voyelles que d'une seule série, et dès qu'il se trouve une voyelle dominante, toutes les récessives du même mot se changent en la dominante correspondante. Voici quelques exemples:

¹Les données qui suivent ne reposent pas sur des enquêtes personnelles, mais sur les données publiées essentiellement par des chercheurs russes. On trouvera dans la bibliographie finale une liste choisie de ces sources.

(a) le morphème d'instrumental -te contient une voyelle récessive; selon que le mot auquel il se suffixe a un vocalisme récessif ou dominant, il restera -te ou bien prendra la voyelle dominante correspondante:

kupre.te filet.INS "au moyen d'un filet"

qora.ta

"au moyen d'un renne"

renne.INS

(b) inversement, le circonfixe sociatif ya...ta comporte un vocalisme dominant; tous les mots à quoi il s'affixe, à moins qu'ils ne l'aient déjà, prendront donc un vocalisme dominant:

ya.kopra.ma

"avec un filet"

Il en résulte que les éléments lexicaux à vocalisme dominant sont vocaliquement invariables, tandis que ceux qui sont vocaliquement récessifs peuvent subir la "mutation vocalique".

Le statut du /ə/ récessif est discutable: il n'a peut-être qu'un statut prosodique². Toute consonne initiale ou finale étant respectivement suivie ou précédée de voyelle ou, à défaut, de ə, (les groupes de consonnes n'étant possibles qu'à l'intérieur du mot), ce ə ne peut pas être considéré comme phonologique. Le mot pour "pied", $\gamma \ni t ka l \gamma \ni n$, devrait alors en toute rigueur être écrit $\gamma t ka l \gamma n$ 3. La même remarque vaut pour $\hat{\ni}$, à cela près que cette voyelle provoque la "mutation vocalique". La notation par un circonflexe, qui n'a rien de phonétique, vise à distinguer des faits phonologiquement différents dans une zone vocalique semblable: les locuteurs n'appréhendent pas diféremment la réalisation sonore de /ə/ et de / $\hat{\ni}$ /, que l'écriture cyrillique actuelle ne distingue pas non plus⁴.

2. Données de morphologie nominale.

Le tchouktche, comme celles qui lui sont apparentées, est une langue largement, mais non uniquement suffixale. Parmi les affixes du nom, on doit remarquer les interférences entre marques de nombre et marques casuelles.

Il existe en effet deux classes de noms, outre les pronoms. La première classe est celle des noms communs, qui n'ont de pluriel qu'au cas direct, mais qui ont un instrumental-ergatif. La seconde classe est celle des noms propres⁵, qui possède des infixes de nombre, au singulier comme au pluriel, et à tous les cas; mais ils n'ont pas d'agentif spécifique, et usent dans cette fonction du cas locatif. Enfin les pronoms personnels ont un pluriel particulier compatible avec les suffixes casuels, parmi quoi on trouve un agentif.

•	noms	pronoms	noms
	propres	_	communs
PL direct	+	+	+
PL ailleurs	+	+	-
agent	LOC	AGE	INS
~			

² Discussion de cette question surtout dans ZHUKOVA A.N. Grammatika korjakskogo jazyka 1972.

 $^{^3}$ Ce principe est appliqué par VOLODIN dans sa grammaire de l'itelmen. Le mot pour "pied" en itelmen est noté par lui q $t \not \setminus a.\eta$, correspondant étymologique du tchouktche $y \ni t \ ka.l \ y \ni n$; le point sépare le thème du mot d'avec le suffixe du cas direct qui, dans ce cas, n'est pas le même dans les deux langues.

⁴ Dans les publications de W. BOGORAZ, /ə/ et / \hat{a} / sont distingués par les graphies α et e (1937) ou e et \hat{e} (Chukchee Texts, 1913).

⁵ Ou plus exactement celle des noms susceptibles de vocatif.

Il est utile de donner un exemple de paradigme:

	nom commu	n nom	propre
		singulier	pluriel
D	kupre.n	rult.ən	rult.ənti
I	kupre.te		
L	kupre.k	rult.əne	rul t.ərək
Ab	kopra.jpê	rolt.êpâ	rolt.âry.âpâ
Al	kopra.yt ô	rolt. âna	rolt. <i>ârâk.â</i>

N.B. Il existe quelques variations, selon que le radical est terminé en consonne ou en voyelle. A l'instrumental (I) des noms communs, on a -e après consonne.

Pour les noms communs, le pluriel n'existe qu'au cas direct (D), et est kupre.t. Pour la déclinaison des pronoms personnels, nous donnerons l'exemple de "je":

	SG	PL
D	үәт	mur.i
Α	ү ә̂т.пап	mor.âynan
L	ү әт. ә k	mur.ək
Da	γâm.âkâ	mor.âkâ
Ab	үә̂т.ә̂kа jpә̂	mor.êkajpê
Al	y âm. âk a y t â	mor.êkaytê

On voit que beaucoup de "cas" sont formés sur le locatif (L). Ce locatif est dans certaines circonstances employé comme un génitif. Notons en outre que, malgré les apparences qui donnent au singulier et au pluriel des radicaux différents, le singulier est préfixé en $y \rightarrow$ et est formé sur un même radical -m- que le pluriel, qui est lui suffixé par -r-. Il en va de même pour "tu" où les formes directes du SG et du PL sont respectivement:

D yət tur.i

3. Modèles syntaxiques

Il est difficile de faire une différence stricte entre l'énoncé mono- et l'énoncé biactanciel. Donnons un exemple d'un énoncé à un seul actant:

```
t umy. \ni t \quad j e y t e 1. y^q e. t "les amis dorment" ami.PL dormir.AOR.PL
```

Puis les structures possibles d'énoncés qui, en traduction, se présentent comme biactanciels:

(a)	<i>t um y.e</i>	na.nt ôva t.ôn	kupre.п
	ami.I	PL ⁱ .poser.SG ^{d 6}	filet.D
(b)	t umy.ə t	êna.nt êvat.y ^a a.t	kupre.te
	ami.D-PL	INV.poser.AOR.PL ^d	filet.I
(c)	t um y.ə t ami.D-PL	kopra.ntəvat.y ^a a.t filet.poser.AOR.PL ^d	

Ces trois énoncés signifient à peu près:

"les amis ont posé le filet"

⁶ Il s'agit, comme les formes suivantes, d'un aoriste. Le suffixe $-y^qe$ pourrait apparaître, et nous aurions la forme $na.nt \hat{\partial} vat.y^qa.n$. Mais dans un cas comme celui-ci, il est fréquent qu'on fasse l'économie de la marque d'AOR.

correspondant aux structures suivantes⁷:

	agent	verbe	patient
(a)	I	$i_{.}V_{.}d$	D
(b)	D	INV.V.d	I
(c)	D	INC.V.d	

L'indice en fin de verbe renvoie donc toujours au syntagme au cas direct (D), où qu'il soit dans l'énoncé.

Au début du syntagme verbal, en revanche, on trouve selon les cas:

(a) un indice renvoyant au syntagme à l'instrumental (nom commun) ou au locatif (nom propre), ou à l'agentif (pronom), qui a alors fonction d'agent.

(b) un morphème ine lena (selon le vocalisme de ce qui suit), qui est un "inverseur" (INV), en ce sens que le syntagme au cas direct est alors en fonction d'agent. Le patient, s'il est explicité, est alors périphérique: il est à l'instrumental. Seul les noms communs, qui ont un instrumental, peuvent se trouver dans cette dernière fonction.

(c) un nom incorporé (INC) au syntagme verbal, qui a ordinairement fonction de patient. Le syntagme au cas direct a alors fonction d'agent. Cette syntaxe doit être rapprochée d'une autre, affectant cette fois le syntagme nominal; il est fréquent en effet qu'un déterminant du nom (souvent ce que nous traduirions par un adjectif) soit ainsi incorporé par préfixation au nom déterminé.

On peut considérer que nous avons là trois degrés de détermination du syntagme

prédicatif:

Le plus étroit, morphologiquement (et sémantiquement) est l'incorporation, c'est-àdire la formation d'un mot composé. Rappelons que la mutation vocalique s'exerce alors sur l'ensemble du mot résultant d'une telle composition.

Moins étroit est l'indiciation en fin de syntagme verbal; le syntagme référencé est au cas direct, le seul qui soit susceptible de marquer le pluriel pour les noms communs. Deux marques alternent alors, selon que le terme référencé est SG(-n) ou PL(-t); la marque suffixale de PL est identique à celle du pluriel des noms communs, et la marque suffixale de SG se retrouve également au SG de certains noms. Par exemple:

SG kupre.n "un filet"
PL kupre.t "des filets"

Le moins étroit des degrés de détermination du syntagme verbal est celui qui y rattache un syntagme nominal qui est à un autre cas que le direct. Car cette fois il n'y a aucun signe morphologique immédiat, dans le syntagme verbal, qui renvoie à ce qu'il faut considérer comme un circonstant plus que comme un actant. Nous avons vu (syntaxe (b)) que le patient à l'instrumental n'était nullement référencé dans le syntagme verbal; le rôle de l'inverseur dans ce cas consiste à réorienter le verbe, c'est-à-dire à réorienter l'interprétation actancielle du seul syntagme nominal référencé, celui qui est au cas direct. La syntaxe (a) pose un problème plus compliqué, car si le préfixe, ici, indique un agent pluriel, le fait n'est pas systématique⁸.

Ces trois syntaxes (a), (b) et (c) ne sont cependant pas exactement équivalentes, et c'est à des fins pédagogiques que nous les avons d'abord présentées comme telles. La syntaxe (c) par incorporation, comme on peut s'y attendre, présente un prédicat synthématique parce l'action et son objet (ce dernier terme ici dans un sens large, et non strictement grammatical) sont associées dans le procès; et c'est pourquoi toute précision de nombre, par exemple, pour le terme incorporé est exclue. Dans notre exemple, "jeter le filet" est alors considéré comme un des actes de la pêche.

 $^{^{7}\,}$ Nous indiquons ci-dessous par un exposant i ou bien d l'indice intégré au syntagme verbal qui référencie respectivement au syntagme nominal au cas instrumental ou bien direct.

⁸ Voir plus loin (4.1) le tableau des formes verbales biactancielles.

Les circonstances d'emploi des syntaxes (a) sans INV, et (b) avec INV, sont plus délicates. Tout d'abord, les deux sont très fréquentes. Ensuite, il est certain que l'orientation thématique de l'énoncé qui précède pèse sur la façon de présenter celui qui suit, et la possibilité de mettre au cas direct le syntagme thématique, quelle que soit sa fonction, en usant ou non de l'inverseur, est une donnée centrale pour comprendre le jeu des deux syntaxes. Pour le montrer, il faudrait donner de longs exemples qui mettent en lumière l'enchaînement des thèmes d'un énoncé à l'autre. Nous préférons attirer l'attention sur un dernier fait.

Car il est un cas où l'emploi de l'inverseur n'est pas libre.

4. La première personne dans le verbe

Les exemples d'énoncés que nous avons donnés ci-dessus afin d'illustrer la variété des modèles syntaxiques ne font pas intervenir les 1ère ou 2ème personnes.

Or, le tchouktche est de ces langues qui intègrent au syntagme verbal une, et parfois deux, références aux 1ère et 2ème personnes, dans certains cas.

4.1. Le préfixe t ə- /mə t-

Présentons d'abord la conjugaison monoactancielle. Le terme de "conjugaison", qui suggère une morphologie flexionnelle, n'est pas déplacé dans ce cas. Certaines marques temporelles ou modales (suffixées ou circonfixées au radical) peuvent intervenir sans changer véritablement la morphologie essentielle. En revanche, il existe un morphème très courant de continuatif (CONT) qui modifie sensiblement l'aspect des formes. Nous donnerons donc ci-dessous le paradigme le plus fondamental (AOR) et sa version continuative (AOR CONT, ou plus simplement CONT). Le radical utilisé signifie "aller".

AOR	CONT		
	SG 1	t ə.t∫e jv.γ ^q ek	tə.t∫ejv.ərkə.n
	2	$t \int e j v. \gamma^q i$	t fe jv.ərkə.п
	3	$t \int e j v \cdot \gamma^q i$	t∫ejv.ərkə.n
	PL 1	mət.t∫ejv.mək	mət.t je jv.ərkə.n
	2	t∫e jv.tək	t fe jv.ərkə.n.i.tək
	3	t∫e jv.y ^q e. t	t ſe jv.ərkə.t

Le morphème AOR $-y^{q}i/y^{q}e$ - est sujet à des variations contextuelles importantes. Donnons quelques exemples avant d'analyser les formes:

```
tə. jet. jeq.k
                                     "ie suis venu"
venir.AOR.SG1
iw.kWi
              ân no t
                                    "il parla ainsi" 9
parler.AOR
              ainsi
jet.jiq
              rirkə
                                    "arriva un morse"10
arriver.AOR
              morse
              ewkWet.jeq.t
ептеп
                                    "alors, ils s'en allèrent"11
alors
              partir.AOR.PL
nət fvitku.rkən
                     re^q w
                                    "il était en train de découper la baleine" 12
découper.CONT
                     baleine
```

On voit que les indices personnels, quand ils apparaissent (ce qui n'est le cas ni en SG2 ni en SG3 : ces formes sont donc identiques) sont ordinairement suffixés, et même

⁹ BOGORAZ Chukchee Texts, 7,6.

¹⁰ BOGORAZ Chukchee Texts, 8,5.

¹¹ BOGORAZ Chukchee Texts, 13,6.

¹² BOGORAZ Chukchee Texts, 6,10.

sont les derniers à l'être: ils apparaissent à la fin du syntagme. La 1ère personne fait

exception, tant au SG qu'au PL.

Cette singularité morphologique de la 1ère personne se retrouve dans le tableau qu'a dressé SKORIK¹³ des formes "biactancielles". Là aussi interviennent des préfixes et des suffixes. Nous donneront les formes en deux temps, d'abord celles où le patient est SG; ensuite celles où il est PL.

			P	Α	T	I	E	N	T	2	
		SG		1			2			3	
SG	1					t	yə t		t	$\gamma^q e.n$	A
	2		ine	$Y^q i$						$y^q e.n$	G
	3		ine			ne	yə t			nin	E
PL	1					mə t	yə t		mə t	γ ^η e.n	N
	2		ine	t ək						tkə	T
	3		ne	үəт		ne	yə t		ne	$\gamma^q e.n$	
		PL		1			2			3	
SG	1					t	t ə k		t	ne.t	A
	2			t ku. y	i					ne.t	G
	3		ne	mək		ne	t ək			nine.t	E
PL	1					mə t	t ək		mə t		N
	2			tku.t	ək					tkə	T
	3		пe	m eg k		ne	t ək		ne	ne.t	

Donnons quelques exemples:

	_
rêrka.iŋa j	wa lom.nên
morse.cri	entendre.SG3-SG3
едедәіәп	n.elpinit.jeq.n
chaman	lier.AOR.PL3-SG3

"le cri du morse, il l'entendit" 14

"le chaman, ils l'ont lié"15

ne.re.ʎuʰ.ŋə.rkən.i.ɣət voir.OPT ¹⁷.CONT.PL3-SG2 "ils veulent te voir"16

Il n'est pas question de faire ici une analyse complète de toutes ces formes. Nous concentrerons nos remarques sur un point particulier: lorsque la 1ère personne SG est en fonction de patient, la forme verbale est (sauf dans un cas) formée avec l'inverseur ine-. Essayons de décrire la signification de ce détail.

4.2. Le non-patient

Nous avons vu plus haut dans quel contexte il fallait voir cet inverseur en ine-/ena-: il permet, comme d'ailleurs avec une signification un peu différente le fait l'incorporation du patient, de thématiser l'agent. En l'absence de INV, l'actant qui est au cas direct (et donc référencé comme le participant unique de l'énoncé monoactanciel) est le patient.

Il convient d'approfondir un peu cette question. Nous avons vu que dans le syntagme verbal, le suffixe référence dans tous les cas l'actant au cas direct. Cela se vérifie aussi à la 2ème personne: dans les cas traduisibles par "je te", "il te" etc., le suffixe qui apparaît à la fin du syntagme verbal est simplement le pronom de 2ème personne $\gamma \ni t$. De même si le patient est 2PL: apparaît alors uniformément un suffixe personnel $t \ni t$.

¹³ SKORIK 1968,264. On retrouve le même ableau dans le second volume (1977) de sa Grammatika.

¹⁴ BOGORAZ Chukchee Texts, 7,3.

¹⁵ BOGORAZ Chukchee Texts, 8,1.

¹⁶ BOGORAZ Cukchee Texts, 19,6.

¹⁷ Le circonfixe d'optatif (OPT), qui apparaît dans la traduction dans le verbe "vouloir", est le circonfixe $re-\eta = 0$.

Si le patient est un syntagme nominal (donc de "3ème personne"), le même fait est encore plus clair. Nous avons signalé déjà que l'indice final du syntagme verbal, dans ce cas, s'accordait en nombre avec le patient. Si l'on y regarde de plus près, on s'aperçoit que si les deux actants sont "de 3ème personne", alors la morphologie verbale est parallèle à celle d'un déterminant nominal qui s'accorde avec son déterminé. Voici quelques exemples qui montrent de quoi il s'agit:

```
yəm.nin
                      kupre.n
                                      "mon filet"
     yəm.nine.t
                      kupre.t
                                      "mes filets"
     rultə.nin
                                      "le filet de Rult"
                      kupre.n
     rultə.nine.t kupre.t
                                      "les filets de Rult"
et l'on peut constater que
     Кu.nin
                                      "il le voit"
     Lu.nine.t
                                      "il les voit"
```

a un comportement identique; le verbe est morphologiquement semblable à un déterminant et son patient au déterminé. On peut dire que le verbe s'accorde avec son patient, lequel est au cas direct.

Mais si ce patient apparaît comme une lère personne SG ("je", ou plutôt "me"), il suffit de se reporter au tableau général des flexions biactancielles donné plus haut pour constater que ce principe général n'est plus vérifié: l'indice final du syntagme verbal n'indique généralement pas la référence au patient attendu de lère personne. Il n'y a que le cas "ils me" (ne-Verbe-yəm) pour se prêter à la règle générale en suffixant en effet le pronom de lère personne. Dans les autres cas, l'inverseur est systématique. La construction est alors différente.

Par exemple pour "tu me", nous avons la forme ine-Verbe- $y^q i$. Nous avons rencontré cette forme, sans le ine-, dans la morphologie monoactancielle, où par exemple $t \int e j v. y^q i$ signifie "tu vas". Le préfixe inverseur joue donc bien son rôle: une forme comme $ine. \lambda u. y^q i$ donne au suffixe $-y^q i$ la fonction d'agent, et en réalité aucune mention explicite n'est faite de la lère personne. C'est seulement par déduction que nous pouvons comprendre "tu me vois".

En d'autres termes, dans la plupart des cas, on ne peut pas expliciter la 1ère personne quand elle est sémantiquement en fonction de patient. On peut seulement en reconstituer le rôle à partir d'une formulation implicitement biactancielle. Le patient implicite, c'est elle. Elle est "le non-patient".

Ainsi, non seulement la 1ère personne bénéficie morphologiquement d'un statut particulier en étant la seule à être notée par un préfixe, comme il est apparu clairement dès l'exposé de la conjugaison monoactancielle¹⁸, mais elle possède syntaxiquement aussi un statut particulier.

D'autres faits viennent confirmer cette singularité.

5. La 1ère personne et le participe

Le tchouktche, outre le système verbal dont nous venons de donner une idée, possède un autre type de prédicat, nettement verbo-nominal cette fois. Il s'agit de participes qui peuvent aussi bien s'employer comme déterminants de noms (il s'agit alors "d'équivalents de relatives", si l'on admet cette présentation) que comme prédicats. Dans l'une comme dans l'autre fonctions, ils sont très fréquents, et l'on peut même penser que ces "participes" sont plus fréquents en fonction de prédicat que les verbes dont nous avons exposé auparavant le sytème. C'est pourquoi, même dans une étude aussi succincte que celle-ci, on ne saurait les passer sous silence. En outre, ils apportent une intéressante contribution à notre enquête sur la lère personne.

Fait semblable avec le préfixe b- (ou v-) pour les langues du Caucase du sud-ouest: géorgien, mingrélien, laze et svane.

Ces formations sont deux, et on peut les décrire d'abord comme deux circonfixes: $n(\partial)-q$ in et γ e-1 in.

5.1. Comme déterminant substantivable

Le premier forme le plus souvennt des déterminants à partir de thèmes vervaux. A partir de $-\eta o$ "être pauvre", on obtient $n \ni . \eta o . q \in n$ (vocalisme dominant du radical) "(qui est) pauvre". Le second forme des déterminants à partir de thèmes nominaux, auxquels il arrive, dans ce cas comme dans les cas d'incorporation, de se présenter sous une forme contractée.qui les rend parfois méconnaissables. A partir de $q \circ r a$ "renne", on obtient $\gamma a . q a a . l \in n$ "pourvu de renne(s)", "qui a des rennes".

Au sens strict, seules les formations obtenues à partir de thèmes verbaux devraient être appelés "participes". Mais, outre que nous n'avons pas défini cette classe de thèmes verbaux, on verra que le fonctionnement des deux formations est si parfaitement parallèle qu'il faut se garder de notions trop tranchées, et réserver son jugement pour le moment où l'ensemble des faits pourra être pris en compte.

Chacune des deux formations prend aisément valeur nominale. $n \ni n \circ q \in n$ est aussi bien "un pauvre", et $\gamma a q a a l \in n$ "quelqu'un qui a des rennes" (cette désignation pouvant valoir par exemple "un riche").

5.2. Comme substantif en fonction prédicative

Ces formations sont virtuellement prédicatives. Les conditions dans lesquelles elles le deviennent effectivement mettent en jeu des circonstances énonciatives qu'il n'est pas possible, ni très utile, de décrire ici; l'essentiel est qu'on passe sans difficulté,

pour une forme comme nəŋoqên du sens de

"(qui est) pauvre"

à "un pauvre"

et à "il est pauvre"

et pour une forme comme yaqaalên du sens de

"qui a des rennes"

à "quelqu'un qui a des rennes"

et à "il a des rennes"

On ne s'étonnera pas de voir ce système fonctionner aussi bien au pluriel:

"(qui sont) pauvres"; "des pauvres"; "ils sont pauvres".

yaqaalênet
"qui ont des rennes"; "des gens qui ont des rennes";
"ils ont des rennes".

C'est ici le point de départ d'une sorte de conjugaison dès que l'on substitue aux suffixes -qin et -lin un pronom personnel. Si ce pronom est y = m 1SG ou y = t 2SG, il faut toutefois intercaler un infixe -i- qui est peut-être un ancien auxiliaire; c'est ce détail qui permet à nouveau de parler de "conjugaison", puisqu'il semble que nous ayons là une formation synthétique en voie de formation. Il est possible de le faire dans le cadre ci-dessus, e.g.

ya.qaa.i.yəm "moi qui ai des rennes"; "j'ai des rennes" mais aussi, pour les deux formations, à partir de thèmes verbaux qui fonctionnent par ailleurs selon le système exposé dans la section 4.

5.3. La conjugaison participiale

Dans ce nouveau cadre (et il semble bien en effet que ce type de formation prédicative soit en tchouktche plus récent que l'autre, comme en témoigne la clarté plus grande de sa morphologie), la formation en $n \ni -(q i n)$ a sens d'inaccompli, et s'oppose

à la formation parallèle en ye--(1 i n) qui a sens d'accompli¹⁹. On obtient ainsi des modèles monoactanciels:

```
SG 1
             nə.t fe jv.i.yəm
                                  ye.t fe jv.i.yəm
       2
             nə.t∫e jv.i.yət
                                  ye.t∫e jv.i.yət
             nə.t fe jv.qin
                                  ye.t fe jv.lin
  PL
      1
             nə.t fe jv.mur i
                                  ye.t fe jv.mur i
       2
             nə.t fe jv.turi
                                  ye.t se jv.turi
       3
             nə.t fe jv.qine.t
                                  ye.t fe jv.line.t
Donnons quelques exemples:
  pênjoly.êpê n.əttet.qin quliquk
                                                "du sol montait une voix"<sup>20</sup>
                  PTnac.monter
  sol.ABL
                                 voix
  ekke.t n.uwi<sup>q</sup>.qine.t
                                                "les fils mouraient"21
            PTina.mourir.PL
  fils.PL
  ninqej ya.yto.lên
                                                "un enfant est né"22
            PTacc.naître
  enfant
```

On voit que dans ce cadre, la 1ère personne ne bénéficie d'aucun privilège, et que sa morphologie est semblable à celle de la 2ème. Mais les faits deviennent plus intéressants lorsqu'on observe ce qui se passe dans les constructions sémantiquement biactancielles de ce type. Pour ne pas compliquer inutilement l'exposé des faits, nous nous bornerons cette fois à donner les paradigmes pour le singulier, tant de l'agent que du patient sémantiques.

Afin de simplifier la présentation, nous n'indiquons pas les préfixes $n(\vartheta)$ - et ye- qui sont toujours présents, et figurent après le INV - i ne- lorsque celui-ci intervient ²³.

Formation en $n \ni -(q i n)$:

	1		2		3	
1			iпе	ұәт	ine	үәт
2	ine	yə t			ine	γət
3	ine	qin		yə t	ine	
Format	ion en	ye(1 i	i n):			
1				γət		1 i n

2 ine yət lin 3 ine lin yət lin est clair que cette morphosyntaxe ne marque morphologique

Il est clair que cette morphosyntaxe ne marque morphologiquement qu'un seul actant. Le problème est donc de savoir comment celui-ci est choisi.

Plusieurs faits apparaissent nettement. D'abord, l'inverseur -ine- est presque constant dans l'inaccompli, tandis qu'il est au contraire d'emploi limité dans l'accompli. Ce contraste d'actance s'explique par le contraste aspectuel. C'est un fait bien connu²⁴ que l'accompli a tendance à thématiser le résultat du procès, c'est-à-dire le patient, tandis que l'inaccompli au contraire a tendance à thématiser l'agent. Comme le tchouktche thématise ordinairement le patient, c'est donc à l'accompli que la tendance à utiliser l'inverseur est plus rare, tandis qu'elle est au contraire plus fréquente à l'inaccompli.

¹⁹ SKORIK (e.g. 1968,263) les appelle respectivement "présent 2" et "passé 2".

²⁰ BOGORAZ Chukchee Texts, 44,7.

²¹ BOGORAZ Chukchee Texts, 42,7.

²² BOGORAZ Chukchee Texts, 42,8.

²³ L'orientation des tableaux est identique à celle des précédents: la personne de l'agent est en ordonnée, celle du patient en abcisse.

²⁴ Récemment mis en évidence par G.LAZARD dans son étude sur *L'Actance* (1994).

Mais le second constat est que cette première tendance ne joue pas uniformément. Dans la formation la plus simple, celle de l'accompli, nous retrouvons la contrainte syntaxique que nous avons décrite auparavant: la 1ère personne ne saurait prendre explicitement la fonction de patient, et l'inverseur intervient spécialement dans ce cas.

En revanche, à l'inaccompli où il s'agit grâce à l'inverseur de thématiser l'agent, aucune contrainte n'empêche la 1ère personne d'être explicitée.

6. Conclusion

La morphologie prédicative du tchouktche comporte deux strates distinctes, et probablement successives dans leur élaboration historique. La première (section 4) conserve à la 1ère personne un statut morphologique particulier: elle est la seule à se formaliser par un préfixe sur la forme verbale. Mais l'une et l'autre morphlogies prédicatives font apparaître semblablement une contrainte syntaxique particulière: la 1ère personne ne peut être explicitement en fonction de patient.

De semblables faits de hiérarchie actancielle ont été décrits ²⁵ pour d'autres langues, par exemple pour de nombreuses langues amérindiennes du nord, ou dans des langues tibéto-birmanes du Népal. Mais dans ces langues, il s'agit généralement d'une hiérarchie en effet, où l'agentivité n'est accessible qu'en fonction du type de relation que l'agent présomptif entretient, dans une échelle sémantique clasificatoire, avec le patient. De tels faits sont patents en tchouktche, quoique nous ne nous y soyons pas attardé, puisque noms communs, les pronoms personnels, et les noms propres n'ont pas la même syntaxe d'agentivité (section 2). Mais ce qui rend le cas du tchouktche intéressant, même dans cette région bien explorée de la morphosyntaxe qui découvre les liens longtemps méprisés des systèmes de la langue avec le sens, c'est qu'il existe, plus nettement peut-être qu'ailleurs, un clivage très tranché qui met à part la lère personne. Le fait est si net qu'on peut le considérer comme un "tabou syntaxique".

ABRÉVIATIONS

A, AGE	agentif	Da	datif	PL	pluriel
Ab	ablatif	I, INS	instrumental	PT	participe
Al	allatif	INC	incorporé	nac	non accompli
AOR	aoriste	INV	inverseur	acc	accompli
CONT	continuatif	L, LOC	locatif	SG	singulier
D	cas direct	OPT	optatif	V	verbe

BIBLIOGRAPHIE CHOISIE

- SKORIK P.Ja. Grammatika cukotskogo jazyka, vol.1 (1961) et 2 (1977). La seule description complète moderne de la langue tchouktche.
- SKORIK P.Ja. (ed.) Jazyki Narodov SSSR, vol.5 (1968). Contient une série de notices sur toutes les langues paléo-sibériennes; les auteurs varient selon les notices; SKORIK a rédigé celle du tchouktche.
- BOGORAZ W. "Chukchee" in F.BOAS (ed.) Handbook of American Indian Languages, vol.2 (1922). Epaisse monographie qui traite des trois langues tchouktche, koriak, et kamtchadal. Cette oeuvre pionnière mérite toujours d'être consultée.
- Materjaly po izucenju cukotskago jazyka i fol'klora (1900). Recueil de textes annotés et traduits (en russe).
- Chukchee mythology (texts) (1913) Publié dans les volumes de la Jesup North Pacific Expedition VIII,1. Important recueil de textes traditionnels, avec glose interlinéaire et traduction suivie (en anglais).
- JACQUESSON F. "Présentation du tchouktche (Sibérie orientale)" in Eurasie, recherches récentes du Département Eurasie du LACITO, vol.2 (1993/4), 91-126. Brève présentation de la grammaire de la langue, avec esquisse de bibliographie. A le mérite d'être la seule présentation en français.

²⁵ Surtout depuis SILVERSTEIN 1972.